

# Ripisylve de l'Endre



**Circuit de randonnée familial à la découverte des rives l'Endre.**



Vue sur l'étang et ses abords arborés

## INFOS PRATIQUES

**Territoire(s) de valorisation : Var**

**Commune(s) : La Motte - Le Muy**

**Départ : Parking Vallée de l'Endre**

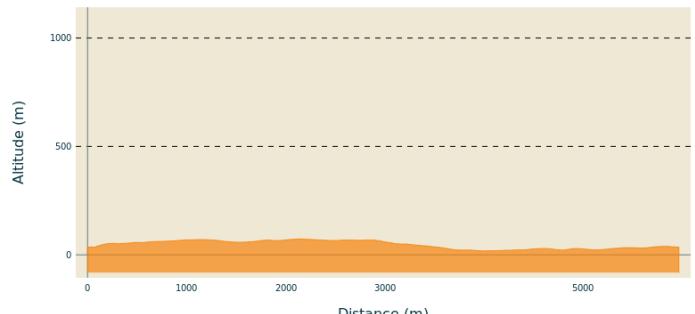
**Arrivée : Parking Vallée de l'Endre**

**Parking conseillé : 6°35'29"E – 43°30'14"N**

**Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle**

**Distance : 6.0 km - Durée : 2 h**

**Difficulté : Facile - Dénivelé positif : 95 m**



# DESCRIPTIF

## ***Couleur balisage : jaune***

On chemine facilement sur ce circuit qui permet à toute la famille de se retrouver sur les bords de l'Endre et de voir les golfeurs qui pratiquent ce sport sur les terrains à proximité du sentier.

Une aire de pique-nique très agréable et fonctionnelle pour les repas en famille jouxte le parking. Tout au long de cette randonnée vous pourrez admirer de magnifiques pins parasols, également appelés pins pignons.

Une fois sur le parking, remontez jusqu'à la route que vous traverserez pour prendre à gauche un petit sentier qui démarre au niveau du portail en fer.

50 mètres avant la barrière, prenez la piste à droite, puis 50 mètres plus loin prenez à gauche jusqu'à un carrefour de pistes.

Ensuite, prenez sur votre droite et suivez le balisage pour arriver à la retenue collinaire des Chaoumes. La baignade y est interdite. Prenez à gauche pour remonter le chemin sur 250 mètres environ jusqu'à la grande piste.

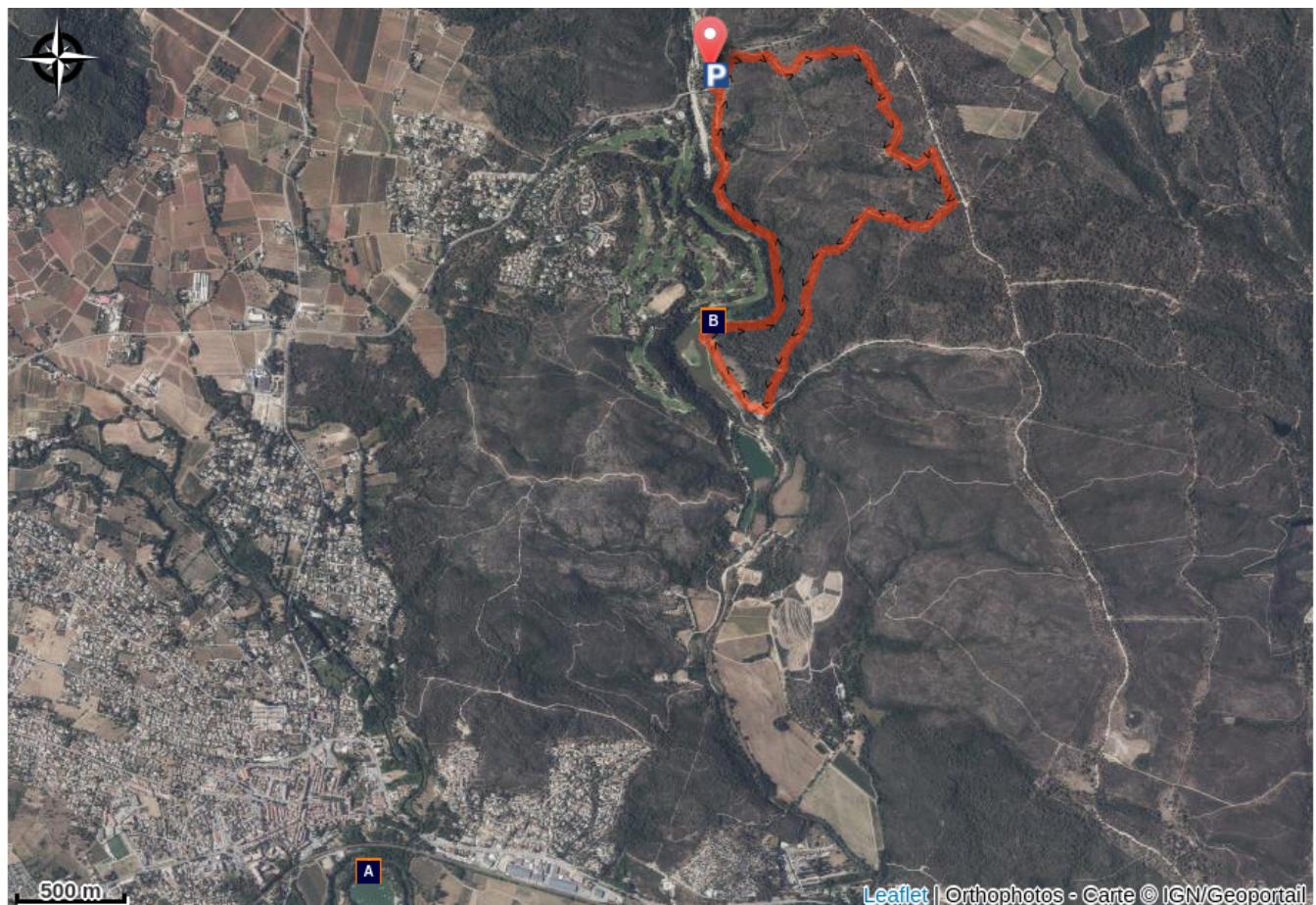
Prenez à droite avant d'arriver à la piste. Au «Terme renversé», prenez de nouveau à droite et restez sur cette piste pour arriver, après une descente un peu marquée, au lac du portail du Rouët.

Prenez à droite et traversez le grand champ tout en longeant le lac pour récupérer un petit sentier bien marqué juste derrière une butte. Restez sur ce sentier qui longe un deuxième lac et la rivière pour arriver à une ancienne carrière. Vous vous retrouvez alors devant le portail du départ.

## ACCÈS ROUTIER

En partant du Muy, prendre la D 25 en direction de Callas. Au rond-point, prendre la D 47 en direction de Bagnols-en-forêt. Après le pont de l'Endre, tourner à gauche : parking

# CARTE



## À DÉCOUVRIR



Tour Charles Quint (A)



Faune remarquable (B)

# LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu



véhicules motorisés interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir de l'itinéraire balisé



Respecter le travail des agriculteurs, exploitants



Refermer toutes les clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.  
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.**

## LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

## CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01- (permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: [112](tel:112)

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou [gro-pdesi83@var.fr](mailto:gro-pdesi83@var.fr)



# BALISAGE



## LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

